

## LE RECADRAGE APRÈS L'ÉVALUATION

Une rencontre importante entre le psychologue et le client suit l'évaluation. La présentation détaillée des résultats invite le client à une restructuration cognitive de son passé revu, de son présent perçu, et de son futur anticipé (P. J. Gerber et al., "Reframing The Learning Disabilities Experience", Journal of Learning Disabilities, Jan. 1996). Il y a lieu de revoir les mécanismes d'adaptation utilisés, d'évaluer ceux qui sont bénéfiques et productifs (ex.: réalisme, compensation, habitude, adaptations spécifiques) et ceux qui sont contre productifs (ex.: évitement, surcompensation, projection, agression, déplacement). Ces informations sont de toute importance pour estimer le rendement en fonction des capacités, pour évaluer l'adaptation au travail, et pour décider de modifier le choix de carrière. Ce travail de restructuration cognitive peut exiger plus d'une rencontre.

Au besoin, un éducateur adulte connaissant bien les besoins particuliers d'un sujet peut collaborer en favorisant la transition d'un travail à un autre (N. Sturomski, "The Transition of Individuals with Learning Disabilities Into the Work Setting", Topics in Language Disorders, May 1996). Un conseiller d'orientation peut aussi jouer un rôle crucial quand il s'agit d'envisager un changement de carrière. Le rapport d'évaluation psychologique lui sera alors d'une grande utilité pour situer dans un contexte approprié les intérêts, les préférences et les aptitudes du client pour des choix précis de carrière.